

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 227

DE LYON

Lundi 15 Août 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} & 16 DE CHAQUE MOIS

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 22, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent. le N°

ADMINISTRATION et RÉDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 45-30

5 cent. le N°

ABONNEMENTS Lyon et départements limitrophes...
Autres départements...
Étranger (Union postale)...

FAITS DU JOUR

La presse parisienne continue à consacrer de longs articles à M. Waldeck-Rousseau et à son œuvre.

M. Lannes de Montebello, député de la Seine, a annoncé au général André qu'il interpellera sur les incidents de Saint-Cyr.

Le pourvoi du ministre de la guerre contre l'ordonnance du général Desrier sera examiné par la cour de cassation, après la rentrée des vacances judiciaires.

L'assassin de M. de Plehve s'appelle Sazonoff. Il appartient à la noblesse russe.

L'amiral Matoussitch a adressé à l'empereur un long rapport sur le combat naval de Port-Arthur.

La situation est stationnaire en Mandchourie.

On annonce de Tokio qu'un combat naval est engagé entre la flotte japonaise et l'escadre de Wiaiwostok.

L'agression de Ché-Fou continue à faire l'objet de nombreux commentaires. Le « Noveio Vremia » a publié un violent article contre l'attitude des Japonais.

UN DANGER NATIONAL

La question des câbles sous-marins, les lignes télégraphiques sous-marines, exclusivement françaises, voilà une vieille question d'une notable importance et qui intéresse au plus haut point notre vitalité coloniale et même nationale.

Cette question, la presse l'a portée fréquemment devant l'opinion publique et le Parlement a daigné s'en occuper pendant quelques heures, il y a un an ou deux. Des projets ont été mis à l'étude qui n'ont pas encore vu le jour et qui, tout au plus, pour longtemps sans doute, ont bon sommeil dans les cartons poussiéreux des ministères. Somme toute, aucune solution définitive n'est encore intervenue.

Et cependant, l'insuffisance de notre réseau télégraphique sous marin est notoire et nous nous trouvons vis-à-vis de l'Angleterre dans un état d'infériorité et de dépendance qui est pénible de constater. La France est la seconde puissance maritime et coloniale du monde et malgré cela, la France se trouve être tributaire des Anglais pour entretenir des relations avec ses propres colonies.

D'ailleurs, il suffira de quelques lignes pour montrer la triste vérité de cette affirmation. Les principaux câbles appartenant à des compagnies françaises sont les suivants :

Tous relents Marseille, notre premier port de commerce avec l'Algérie, la capitale de notre Empire africain. Un autre va de Marseille à Bizerte qui sera bientôt le port militaire le plus formidable de la Méditerranée. Marseille se trouve être encore à l'extrémité d'un câble qui va de Toulon à Oran. Enfin, trois câbles unissent la France à la Corse, à la Sardaigne et à Livourne, en Italie.

L'Océan Atlantique renferme aussi dans sa partie nord des câbles français, et entre autres le plus long de tous ceux qui existent : le câble qui va de Brest au Cap Cod et qui a 6,000 kilomètres. Du Cap Cod à Cayenne, un autre câble français relie ainsi directement la Guyane à la France par Paramaribo, la Martinique, Haïti et Cuba.

Enfin, notre réseau sous-marin se complète par quelques câbles secondaires, lesquels se relient aux câbles anglais. Citons celui qui unit Saint-Louis de Sénégal à Ténériffe ; un autre qui rattache le port de Majunga, dans notre grande île de Madagascar, à la côte du Mozambique ; un autre encore qui va de la Nouvelle Calédonie jusqu'en Australie et enfin deux câbles qui unissent différents ports de l'Indo-Chine française : Saigon et Haiphong, Tourane et Amoy.

Voilà en somme tout ce que nous possédons comme câbles sous marins. C'est très peu. Et si l'on jette les yeux sur une carte du monde on voit que sauf dans la Méditerranée occidentale et l'Atlantique nord, nulle part nos dépendances à destination de nos colonies ou de nos dépendances ne peuvent emprunter des lignes exclusivement françaises.

Pour tous autres, absolument partout, nous sommes et nous demurerons sans doute pendant longtemps encore, grâce à l'indifférence et à l'insouciance coupables de nos gouvernements, les tributaires des réseaux télégraphiques anglais.

Et la preuve, c'est qu'actuellement, nos colonies de l'Ouest de l'Afrique, le Soudan, le Congo, la Guinée ne peuvent communiquer avec la métropole que par des lignes anglaises. Telle est l'incertitude gouvernementale que les colonies africaines ne sont pas même reliées à notre Afrique par une ligne terrestre.

Mais voilà qui est plus grave. Ce sont encore des lignes anglaises qui nous permettent de nous mettre en relations avec la grande île de Madagascar, avec l'Indo-Chine française, avec la Nouvelle-Calédonie.

Voilà donc de grandes, riches et importantes colonies françaises unies à la mère patrie seulement en temps de paix. Et alors, si l'on songe que malgré « l'entente cordiale » une guerre peut éclater soudain entre la France et l'Angleterre, voilà ces mêmes colonies séparées pour un temps de la France, isolées, livrées à elles-mêmes et obligées de se défendre seules contre des ennemis débarqués à l'improviste.

En somme, une puissance coloniale de l'importance de la France ne saurait se désintéresser de cette question capitale qui est la question du réseau télégraphique sous-marin. Et vraiment ce ne serait pas la peine d'avoir fait verser le sang de milliers d'hommes et d'avoir dépensé des millions et des milliards pour acquérir le merveilleux empire colonial que nous possédons, et pour, en fin de compte, laisser la moindre partie de cet empire, éparse aux quatre coins du monde, sans un de ces câbles, sans un de ces liens précieux qui peuvent être d'une si grande utilité au point de vue économique et militaire.

Evidemment, la pose de ces câbles, dont l'absence se fait si péniblement sentir, entraînera des dépenses énormes ; mais ces dépenses sont nécessaires ; ce sont des sacrifices urgents à réaliser, en quelque sorte, des primes d'assurances que nous devons payer contre le vol, sinon certain, du moins toujours possible, de nos colonies, de ces Nouvelles-Frances que nous avons créées un peu partout.

Et il n'est pas possible que le gouvernement de la Troisième République, dont la politique coloniale a été si brillante et si active, ne voie pas la nécessité, l'urgence de la création de nouveaux câbles sous-marins pour parfaire le malgré réseau que nous possédons. Aux députés patriotes de lui montrer. Il n'y a pas de temps à perdre, le danger est pressant ; de graves incidents peuvent surgir d'un moment à l'autre ; il faut que nous soyons prêts à toute éventualité. Et puis, ayant tout, ne s'agit-il pas de la grandeur et de la dignité de la France dans le monde ?

Emile ETIÉVENT.

NOTES POLITIQUES

POUR LES PACIFISTES

Je confesse n'avoir jamais été très au sérieux ni la conférence de La Haye, ni les autres palabres pacifistes du même genre, qui me paraissent surtout bons à donner de la copie aux journaux, à amuser les âmes candides et à servir, au moins chez nous, les intérêts bien entendus de quelques politiciens avisés et subtils.

Si ces solennelles parolottes internationales, non seulement n'ont jamais empêché aucune guerre, mais présentent même l'inconvénient de fausser l'esprit public en lui faisant entrevoir la possibilité de chimères réalisables, on pouvait espérer cependant qu'elles contribueraient à atténuer la brutalité des luttes militaires entre les peuples, et qu'elles imposeraient aux belligérents, sous le contrôle des puissances neutres, certaines règles du droit des gens. Il faut en rabattre. Les conversations pour la paix ne sont, décidément, que matières admirables à mettre en vers latins ou en formules de rhétorique, avec accompagnement de voyages et de banquets pour les entrepreneurs de ces petites fêtes.

Au début du conflit russo-japonais, les flottes du mikado, avant la rupture diplomatique, canonèrent et torpillèrent les flottes du tsar. Il me semble difficile de contester qu'il y ait là un simple coup de brigandage, quelque chose d'équivalent à l'acte d'un dueliste qui, sans attendre le commandement, enverrait à son adversaire une balle de pistolet ou lui allongerait un coup d'épée. La conférence de La Haye pourtant ne s'est point tenue. Les puissances neutres, qui font office de témoins en l'espèce, ne bronchent pas. M. d'Escoubelles de Consans lui-même a l'air de ne s'apercevoir de rien et l'on n'entend pas sa grande voix. Quant aux voix de M. Jaurès et de ses amis politiques, fraternelles et humanitaires, on les entend bien. Celles-ci, on les entend toujours et en toutes occasions. Mais, par un phénomène curieusement paradoxal, elles affirment les sympathies ardentes de ces éminents pacifistes en faveur de la nation qui a ouvert les hostilités, et qui les a ouvertes dans les conditions ordinaires de la pure barbarie primitive.

Ces jours-ci, un autre incident de même nature se produit. A Chéou, dans un port chinois, c'est-à-dire dans un port appartenant à une puissance neutre, un contre-torpilleur russe désarmé est attaqué et capturé par un bâtiment japonais. De nouveau nous nous trouvons en présence d'une violation de ce droit international, que nous considérons comme une des conquêtes de la civilisation. Les journaux de Progrès, de la Fraternité universelle, de la Justice, de la Lumière, de la Vérité en marche vont sans doute manifester leurs protestations, en appeler au conseil amphibologique de La Haye, ou à tout autre tribunal de la même catégorie ? En aucune manière. Ils reproduisent simplement la dépêche, sans la commenter. S'ils s'indignent, leur indignation n'apparaît pas encore ; elle ne se lève pas si bon matin.

Seul, un professeur, qui joue un rôle comiquement célèbre au moment de l'affaire Dreyfus, parle, dans une feuille du bloc, de la Russie à propos des Finlandais, et comme son instinct lui dicte toujours des déclarations opportunes, il fustige les « brutalités » particulièrement odieuses du despotisme sibérien. Pour ce qui est de l'incident de Chéou, pas un mot.

Et vous me demanderez peut-être pour-

quoi, contre tous leurs principes, les collectivistes révolutionnaires internationalistes se montrent tous pleins de tendresse pour les Japonais et pleins de haine contre les Russes. Pourquoi, je n'en sais rien. Sans doute parce que ça ne les gêne jamais beaucoup de s'asseoir sur leurs principes ! Parce que les Russes sont les alliés de la France ! Et puis aussi, probablement, parce que la religion révolutionnaire internationaliste, comme les autres religions, a ses mystères, et que le propre d'un mystère est de demeurer à jamais inaccessible à la compréhension du commun des mortels.

Maurice SPONCKX.

INFORMATIONS

LES INCIDENTS DE SAINT-CYR

Paris, 14 août.
On annonce que M. Adrien de Montebello, député de la Seine, vient d'écrire à M. le ministre de la guerre pour l'interroger sur l'interpellation à la rentrée sur les récents incidents de Saint-Cyr.

On sait que le saint-cyrien internationaliste Valluau, qui a provoqué les incidents en question, vient d'être incorporé comme sergent au 119^e régiment d'infanterie, à Vanves.

INTERPELLATION DE M. BENEZECH

Paris, 14 août.
M. Benezech, député socialiste de l'Hérault, se propose également d'interpellier le ministre de la guerre sur la situation anormale dont sont victimes deux soldats de la région méridionale.
L'un d'eux, nommé Faugères, souffrant d'une ancienne fracture au bras gauche, fut accusé de simulation de maladie, puis, ayant, après deux périodes, été reconnu incurable, renvoyé sans compensation. Il ne peut obtenir un emploi. L'autre, le soldat Delrieu, originaire de l'Arège, fut renvoyé dans ses foyers dans les mêmes conditions que Faugères.

LA SANTÉ DU FILS DE M. LOUSET

Paris, 14 août.
On mande de la Bédouze-de-Mazenc que le jeune Emile Loubet, second fils du président de la République, dont la santé avait donné quelques inquiétudes, va maintenant tout à fait bien. Il est entré en pleine convalescence.

LE CONGRÈS TEXTILE

Reims, 14 août.
Le Congrès textile s'ouvre aujourd'hui à Reims pour une durée de trois jours. Hier soir, une réunion publique a été tenue à la Bourse du travail ; des discours sur le mouvement syndical ont été prononcés par les délégués de Toulon, Cholet, Romorantin, Lyon, Rouanne, Paris ; par M. Renard, secrétaire général de la Fédération des ouvriers textiles.
M. Desjardins, délégué de Paris, a félicité la conduite des socialistes réformistes dans la grève d'Armentières et a préché l'action directe.
M. Guorrier, secrétaire de la Bourse du travail de Reims, a défendu les réformistes. Le Congrès doit se prononcer.

LE MONUMENT DU GÉNÉRAL DELMAS

Argentan, 14 août.
Aujourd'hui a eu lieu à Argentan l'inauguration du monument élevé au général Delmas. Le sculpteur est M. Boverie et M. Richard est l'architecte.
L'inauguration était présidée par le général Souhart, délégué du ministre de la guerre.
M. Philippe Vachal, au nom du comité, a remis le monument à la ville d'Argentan. Le maire d'Argentan, M. Descabroux, et le général Souhart ont prononcé des discours très applaudis.

LE CONFLIT ANDRÉ-DESSIRIER

Paris, 14 août.

Le ministre de la guerre s'est rendu compte de l'illegalité de son intervention, et en nous faisant savoir que le pourvoi formé contre l'ordonnance de mise en liberté provisoire du colonel Rollin et des capitaines Mareschal, François et Dautriche était transmis à la chambre criminelle de la cour de cassation, on prend soin de nous prévenir officiellement que c'est M. Vallé, ministre de la justice, seul qualifié, qui a accompli cette formalité.

Le pourvoi ne sera pas examiné par la cour suprême avant la rentrée des vacances judiciaires, et à ce moment il y aura de quelques semaines déjà que sera close l'instruction du capitaine Cassel.

M. Coulon, dont on connaît la compétence en la matière, ne cache pas la stupéfaction que lui a causée l'attitude du capitaine rapporteur dans l'affaire.
« Comment nous a-t-il dit, mais l'argument présenté n'a aucune valeur ; cette mesure n'était pas possible, dans l'état de la législation. Or le capitaine Cassel a-t-il pris cela ? Ou a-t-il vu qu'une loi quelconque autorisait de mettre ces officiers en liberté provisoire ? »

« Alors ?... »
Et après avoir rallié agréablement le rapporteur du conseil de guerre, M. Henri Coulon ajoute : « Il s'agit d'une discussion de principe qui peut avoir une grande importance. Aussi, il serait nécessaire qu'on publiât dans son texte l'ordonnance rendue par le général Desrier. Evidemment cette publication coopérerait court à toute la discussion engagée autour de l'incident. »

LA FRANCE ET LE VATICAN

Opinion d'un Professeur Italien

Milan, 14 août.
Le Giornale d'Italia a interviewé, sur le conflit entre la France et le Vatican, M. Cassel, professeur de droit ecclésiastique à l'Université de Pise et qui fait autorité en la matière.

M. Cassel a exprimé l'avis que la dénonciation du Concordat est inévitable. Quant à ses conséquences politiques intérieures, il estime qu'elles seraient très graves pour la République.

Les catholiques s'organisent en parti de combat contre les institutions, et il prévoit que le résultat le plus probable de ce nouveau Kulturkampf sera la décadence de l'Etat et la conclusion forcée d'un nouveau Con-

cordat, ou tout au moins la liberté complète assurée à l'Eglise.

Le Protectorat français en Orient

Paris, 14 août.
Malgré la rupture diplomatique entre le gouvernement français et le Saint-Siège, notre protectorat continue à s'exercer en Orient, ainsi que cela résulte de récents incidents à Beyrouth. C'est le consul général de France qui a occupé la place traditionnelle du représentant français aux obsèques du délégué apostolique de Syrie, Mgr Duval, à Smyrne. Il en a été de même pour les obsèques de l'archevêque. Enfin, à Constantinople, il y a eu un échange de visites et de félicitations entre le nouveau patriarche arménien et l'ambassade de France.

Le Cas des Evêques français

Rome, 14 août.
Le Saint-Office suspendra ses travaux du 15 août jusqu'au 16 septembre. Presque tous les membres vont en vacances. Pendant ce temps, l'affaire Le Nordet restera suspendue. Celle de Mgr Geay est déjà résolue par la condamnation pure et simple. La sentence est seulement suspendue.

Mort de M. Waldeck-Rousseau

Paris, 14 août.

M. Gaston Calmette consacre dans le Figaro, à la mémoire de M. Waldeck-Rousseau, un bel article résumant très bien les sentiments et les raisons qui ont amené l'ancien président du conseil à préparer et à faire voter la loi de 1901. Voici cet article :

« Hier, au cimetière, les dernières prières ont été dites sur le cercueil de M. Waldeck-Rousseau par le R. P. Maunus. On a beau coup remarqué, et c'est en effet une chose significative que ce suprême hommage rendu par un ancien congréganiste à l'auteur de cette loi qui, mal appliquée, détournée de son véritable sens, torturée et transformée du tout au tout, est prise pour prétexte aujourd'hui par les destructeurs acharnés des congrégations. C'est la protestation de la conscience religieuse.

« Le R. P. Maunus a voulu donner ainsi un démenti personnel et formel aux hommes politiques qui prétendent le congréganiste grand disparu pour mener jusqu'au bout la triste tâche qu'ils ont assumée et aux polémistes mal renseignés, qui représentent l'ancien président du conseil comme l'ennemi de la religion. Il serait impossible en effet d'interpréter plus fausement la pensée de l'auteur de la loi de 1901. Le R. P. Maunus, en intervenant comme il l'a fait, dans la cérémonie d'hier, en témoigne avec éclat. Personne n'a mieux connu que l'ancien Dominicain, sécularisé par la volonté de M. Combes, les véritables idées de M. Waldeck-Rousseau, qui le considérait avec respect comme un de ses amis les plus sûrs, qui s'est maintes fois entretenu intimement avec lui, le prenant volontiers pour confident de ses intentions et de ses projets.

« Le R. P. Maunus sait, et il l'atteste, que M. Waldeck-Rousseau n'entendait aucunement persécuter les religieux. Il comptait même favoriser l'essor de toutes les congrégations qui, par les missions lointaines ou les œuvres françaises de bienfaisance, contribuent si noblement à la prospérité du pays et au bien public. Il ne songeait certes pas à annuler l'enseignement qui serait accordé pour ces trois congrégations libérales. Il ne songeait pas à détruire, mais à réorganiser, et il s'est résolu, pour l'évolution du monde moderne, à arrêter les empiétements de quelques orateurs, qu'il jugeait plus préoccupés de politique que de religion, c'était, ces expressions si nettes sont de lui, « afin de fournir d'autre part un état civil à 80,000 congréganistes ».

« Les congrégations qui n'étaient jusqu'alors que tolérées, devaient formuler une demande d'autorisation qui serait accordée à la plupart d'entre elles. Autorisées, elles avaient dorénavant une existence légale.

« M. Waldeck-Rousseau ne fut donc à aucun moment à l'égard de l'ensemble des religieux, un adversaire systématique. Jamais il ne lui vint à l'esprit de mettre hors la loi des citoyens français. L'homme d'Etat savait d'ailleurs que ces persécutions vaines ne sont qu'un piège tendu par les exploitateurs à la naïveté des foules et que rien ne peut leur la religion, parce que rien ne peut la remplacer. La politique actuelle, que l'on arbitre sous son nom, a été l'une de ses toquades, tandis qu'il n'est déjà plus qu'un anneau de souffrance et de douleur dans la profondeur de son corps, son mal s'est aggravé du mal que sa raison voyait faire sous son égide, autour de lui.

« Si ce ministre méconnu, que l'on a traité de persécuteur, si cet homme de justice et de bonté que l'on a fait passer pour un homme de haine et de représailles, si ce timide que l'on a représenté comme un sceptique, avait besoin d'un témoignage suprême pour établir la loyauté de sa pensée, ce témoignage, il l'a reçu hier de la bouche inspirée d'un des préteurs les plus éminents de l'ordre religieux le plus persécuté, puisque, de par la volonté de M. Combes, en vertu d'une application mensongère de la loi de 1901, il ne reste plus qu'un membre de l'ordre admirable des Dominicains.

« Le jour viendra où ces vérités seront définitivement établies ; mais, dans sa tombe de marbre, à l'abri des tortures physiques et des souffrances morales stoïquement supportées, il peut, en attendant, dormir paisible son dernier sommeil. Il est déjà vengé par les religieux eux-mêmes, dans la souveraine justice des âmes libres. »

Les dernières Paroles de M. Waldeck-Rousseau

C'est l'Echo de Paris qui les rapporte : « Alliez me chercher ma robe d'avocat à l'heure où j'aurai été les dernières paroles de M. Waldeck-Rousseau, pendant les quelques instants de délire qui ont précédé sa mort. « Que l'on m'apporte ma robe ! » supplia-t-il, en faisant allusion, au milieu des souffrances qui l'aveuglaient, à une plaidoirie qui lui devait, croyait-il encore, prononcer prochainement.

Ces paroles, prononcées à l'heure d'une agonie faite de souffrances et qui s'effor-

çait de cacher aux siens, expliquent que sa robe ait été le seul ornement enveloppant son cercueil. Ajoutons que l'ancien président du conseil ne se faisait aucune illusion sur l'issue que devait avoir la dernière occasion car il disait aux chirurgiens, dès qu'ils furent admis auprès de lui : « Vous me permettrez bien, Messieurs, de terminer cette cigarette. C'est la dernière ! »

Le Vatican

Rome, 14 août

Avec assurance que le Pape, s'entretenant avec un prélat de son entourage, a exprimé ses regrets de la mort de M. Waldeck-Rousseau.

« Nous ne pouvons oublier, aurait-il dit, qu'il est l'auteur de la loi contre les congrégations ; néanmoins, s'il fut resté au pouvoir, la rupture aurait été certainement évitée. »

Dans les cercles ecclésiastiques, on commente très favorablement le fait que l'ancien président du conseil a pu recevoir les derniers sacrements.

La Presse parisienne

Paris, 14 août.

La presse parisienne continue à consacrer de longs articles à M. Waldeck-Rousseau et à son œuvre.

M. de Pressensac, dans l'Humanité, estime que ce qu'il a fait restera.

M. Waldeck-Rousseau, ajoute-t-il, a eu beau, avec l'intention de réserve d'ailleurs et de ménagements, sembler s'effrayer des conséquences fatales de sa propre œuvre, surtout ceux qui avaient eu l'honneur d'être ses auxiliaires ont eu beau, dans l'importement d'une ambition qui n'a pas su attendre, renier leur propre raison d'être, maudire les fruits glorieux et nécessaires d'une politique qu'ils avaient apparemment pratiquée sans la comprendre, on ne dément pas l'histoire.

Il y a des minutes qui sont décisives. Celle où M. Waldeck-Rousseau a brisé les cadres de la concentration républicaine, a inauguré la défense offensive, a amené la France démocratique au programme de la Révolution et a reconstruit le socialisme sa place dans l'organisme normal de la vie publique, est de ce nombre. Comme Gladstone, Waldeck-Rousseau demeurera un de ces conducteurs de peuples qui marquent leur nation jusqu'au sommet du mont d'où l'on aperçoit l'horizon des plaines nouvelles et la terre sacrée de la Promesse et qui meurent sans avoir mis le pied sur ce sol, mais en laissant à leurs successeurs la conquête comme un héritage et comme une récompense.

M. Henry Maret, dans le Rappel, trouve une note de libéralisme bien précieuse sous sa plume.

« Quand un grand citoyen meurt, dit-il, et que la nation attend le résultat des services qu'il lui a rendus, le gouvernement n'a pas à se préoccuper de ses opinions philosophiques ou religieuses et il est assez contraire à la liberté de conscience de lui défendre l'entrée de l'Eglise que de le forcer à s'y faire conduire. Ces choses-là n'ont même pas été discutées quand il y avait encore un peu de bon sens dans ce pays.

Malheureusement, tout le bon sens de l'esprit de liberté s'est évanoui, l'esprit d'autorité, rentré par la fenêtre, est en train de se balayer dans les coins.

Jadis, vous auriez été le plus grand homme du monde et vous seriez devenu à votre place un homme d'Etat. Mais aujourd'hui, on se serait cru dispensé envers vous de tout respect de gratitude. Aujourd'hui, c'est la même chose sauf que c'est tout le contraire, et vous n'avez droit à aucune reconnaissance, ni à aucune admiration, si vous n'ajoutez pas à votre bagage un certificat de non-conscience.

M. Gérault-Richard, dans la Petite République, ne veut pas admettre que M. Waldeck-Rousseau ait reçu les derniers sacrements :

M. Waldeck-Rousseau, prétend-il, ne s'est pas confessé. Il n'a rien eu de ses convictions républicaines et l'Eglise a attendu qu'il se soit confessé qu'une chose lourde pour son âme et gratifiée. Aujourd'hui, c'est la même chose sauf que c'est tout le contraire, et vous n'avez droit à aucune reconnaissance, ni à aucune admiration, si vous n'ajoutez pas à votre bagage un certificat de non-conscience.

Quant à nous, il nous suffit que M. Waldeck-Rousseau ait donné à la démocratie son talent, son cœur, son énergie, son dévouement, en un mot, toute sa valeur. Ce n'est pas parce que l'Eglise n'a pas été consultée, ni n'a pu être sur son cercueil, que sa mémoire nous deviendra moins chère. Rien ne prévaudra contre ce fait évident : M. Waldeck-Rousseau est mort comme il a vécu, en libre-penseur. Il n'est pas responsable de ce qu'il est devenu ensuite de lui.

On voudra bien remarquer que le prêtre ne s'est pas « abattu comme un vampire » sur le cadavre de M. Waldeck-Rousseau, mais que c'est la famille elle-même qui est allée le chercher en toute hâte.

« M. Waldeck-Rousseau, par conséquent, a été question de la loi religieuse de M. Waldeck-Rousseau, fait les réflexions suivantes :

« Les religieux et les socialistes se chamaillent à l'occasion de la mort de Waldeck-Rousseau. Cette polémique est peu étonnante, et l'on éprouve un certain haut-le-cœur en voyant les ministères se quereller de cette façon autour du cadavre de celui dont ils étaient naguère les ennemis acharnés et les détracteurs.

« Imagine que M. Combes lui-même ne goûte point cette controverse, car, à la messe mortuaire de Sainte-Geneviève, cet éminent laïcisateur a surpris et édifié tous les bons chrétiens par son attitude pieuse et recueillie. Ses ministères, qui l'observaient, ont imité sa correction dévote. Seul le général André s'est redressé fièrement devant l'autel, défilant du regard, sinon du geste, ce Christ qui a banni des hôpitaux militaires.

« La République française a également une note indignée :

« Le changement de M. Combes venant être à la famille : « Obsèques nationales, mais civiles », est donc un acte révoltant d'empiètement sur la liberté de conscience d'autrui et d'indécence envers des hommes qui ont été les fondateurs de la République et de la démocratie.

« Le jour viendra où ces vérités seront définitivement établies ; mais, dans sa tombe de marbre, à l'abri des tortures physiques et des souffrances morales stoïquement supportées, il peut, en attendant, dormir paisible son dernier sommeil. Il est déjà vengé par les religieux eux-mêmes, dans la souveraine justice des âmes libres. »

« Le jour viendra où ces vérités seront définitivement établies ; mais, dans sa tombe de marbre, à l'abri des tortures physiques et des souffrances morales stoïquement supportées, il peut, en attendant, dormir paisible son dernier sommeil. Il est déjà vengé par les religieux eux-mêmes, dans la souveraine justice des âmes libres. »

« Le jour viendra où ces vérités seront définitivement établies ; mais, dans sa tombe de marbre, à l'abri des tortures physiques et des souffrances morales stoïquement supportées, il peut, en attendant, dormir paisible son dernier sommeil. Il est déjà vengé par les religieux eux-mêmes, dans la souveraine justice des âmes libres. »

« Le jour viendra où ces vérités seront définitivement établies ; mais, dans sa tombe de marbre, à l'abri des tortures physiques et des souffrances morales stoïquement supportées, il peut, en attendant, dormir paisible son dernier sommeil. Il est déjà vengé par les religieux eux-mêmes, dans la souveraine justice des âmes libres. »

« Le jour viendra où ces vérités seront définitivement établies ; mais, dans sa tombe de marbre, à l'abri des tortures physiques et des souffrances morales stoïquement supportées, il peut, en attendant, dormir paisible son dernier sommeil. Il est déjà vengé par les religieux eux-mêmes, dans la souveraine justice des âmes libres. »

« Le jour viendra où ces vérités seront définitivement établies ; mais, dans sa tombe de marbre, à l'abri des tortures physiques et des souffrances morales stoïquement supportées, il peut, en attendant, dormir paisible son dernier sommeil. Il est déjà vengé par les religieux eux-mêmes, dans la souveraine justice des âmes libres. »

« Le jour viendra où ces vérités seront définitivement établies ; mais, dans sa tombe de marbre, à l'abri des tortures physiques et des souffrances morales stoïquement supportées, il peut, en attendant, dormir paisible son dernier sommeil. Il est déjà vengé par les religieux eux-mêmes, dans la souveraine justice des âmes libres. »

« Le jour viendra où ces vérités seront définitivement établies ; mais, dans sa tombe de marbre, à l'abri des tortures physiques et des souffrances morales stoïquement supportées, il peut, en attendant, dormir paisible son dernier sommeil. Il est déjà vengé par les religieux eux-mêmes, dans la souveraine justice des âmes libres. »

« Le jour viendra où ces vérités seront définitivement établies ; mais, dans sa tombe de marbre, à l'abri des tortures physiques et des souffrances morales stoïquement supportées, il peut, en attendant, dormir paisible son dernier sommeil. Il est déjà vengé par les religieux eux-mêmes, dans la souveraine justice des âmes libres. »

« Le jour viendra où ces vérités seront définitivement établies ; mais, dans sa tombe de marbre, à l'abri des tortures physiques et des souffrances morales stoïquement supportées, il peut, en attendant, dormir paisible son dernier sommeil. Il est déjà vengé par les religieux eux-mêmes, dans la souveraine justice des âmes libres. »

« Le jour viendra où ces vérités seront définitivement établies ; mais, dans sa tombe de marbre, à l'abri des tortures physiques et des souffrances morales stoïquement supportées, il peut, en attendant, dormir paisible son dernier sommeil. Il est déjà vengé par les religieux eux-mêmes, dans la souveraine justice des âmes libres. »

« Le jour viendra où ces vérités seront définitivement établies ; mais, dans sa tombe de marbre, à l'abri des tortures physiques et des souffrances morales stoïquement supportées, il peut, en attendant, dormir paisible son dernier sommeil. Il est déjà vengé par les religieux eux-mêmes, dans la souveraine justice des âmes libres. »

« Le jour viendra où ces vérités seront définitivement établies ; mais, dans sa tombe de marbre, à l'abri des tortures physiques et des souffrances morales stoïquement supportées, il peut, en attendant, dormir paisible son dernier sommeil. Il est déjà vengé par les religieux eux-mêmes, dans la souveraine justice des âmes libres. »

« Le jour viendra où ces vérités seront définitivement établies ; mais, dans sa tombe de marbre, à l'abri des tortures physiques et des souffrances morales stoïquement supportées, il peut, en attendant, dormir paisible son dernier sommeil. Il est déjà vengé par les religieux eux-mêmes, dans la souveraine justice des âmes libres. »

« Le jour viendra où ces vérités seront définitivement établies ; mais, dans sa tombe de marbre, à l'abri des tortures physiques et des souffrances morales stoïquement supportées, il peut, en attendant, dormir paisible son dernier sommeil. Il est déjà vengé par les religieux eux-mêmes, dans la souveraine justice des âmes libres. »

LA VIE LYONNAISE

Fédération nationale des Employés

IX CONGRÈS NATIONAL A LYON

PREMIÈRE JOURNÉE

Le mouvement fédéral

Pour bien comprendre l'importance et le but du Congrès national des employés qui se tient à Lyon, au Palais Saint-Pierre, les 14, 15 et 16 août, il est nécessaire de donner un aperçu du mouvement fédéral des employés en France.

Cartes de membres de la Fédération nationale des employés, sectionnement en France et en province, sur eux, comme un signe de désir ardent de former l'unité fédérale pour obtenir plus vite les réalisations des vœux très légitimes des syndicats. Ceux-ci se divisent sur les moyens, ils sont tous unis dans le but à atteindre.

Voici donc la genèse de ces divers congrès. Une Fédération nationale des employés de France s'était tout d'abord créée à Paris. Elle eut pour chefs, des hommes aux opinions politiques très avancées, aux commissions dangereuses comme leurs tendances.

De nombreux syndicats, effrayés par les allures révolutionnaires des fédérés membres du bureau de direction, provoquèrent bientôt une scission qui fit surgir la Fédération des employés de commerce, qui plaça son siège à Rouen, et celle du Sud-Ouest son siège à Tarbes.

Les premiers se qualifièrent aussitôt de « rouges », qualifièrent de « neutres » le Sud-Ouest, et de « jaunes » les camarades d'Amiens. On a vite, en France, classifié ses adversaires.

C'est que les fédérés d'Amiens avaient des tendances à admettre la discussion avec l'élément patronal, pour arriver plus vite à un résultat plus immédiat, tandis que Paris, perdu dans son rêve révolutionnaire et qui allait se retremper pour cela dans la Fédération internationale de Bruxelles, comme en 1903 - Fédération que l'Allemagne n'a jamais voulu reconnaître, préconisait l'union sur le terrain exclusivement syndical, considérant comme une faute de tactique toute intrusion patronale.

La division se fit : Paris conserva environ 50 syndicats ; Rouen en vit arriver à lui environ 30 ; le Sud-Ouest se forma de sept organisations.

Lyon, dans ce mouvement ne restait pas inactif. L'Union des Employés de commerce, présidée par M. Besse, de beaucoup la plus importante était qualifiée de « jaune » par le syndicat présidé par le citoyen Arthur Vial, qui se drapait dans la couleur du drapeau rouge et qui prenait la responsabilité de l'organisation du présent Congrès.

C'est sans doute à cela que nous devons de voir flotter leurs drapeaux rouges, au Palais des arts, dans la salle des séances, le drapeau de la Bourse et du travail de Lyon, celui de la Fédération régionale des syndicats ouvriers du Sud-Est.

Importance et programme du Congrès. Maintenant, quelle est l'importance et quel est le programme du Congrès ?

Son importance se devine assez difficilement par l'affluence des congressistes, qui sont à peine au nombre de trente. Mais elle se comprend quand on sait que ces congressistes représentent l'élément essentiellement remuant et révolutionnaire du prolétariat employé - et l'on peut employer le mot - de Paris et de province. Et nul n'ignore que ces audacieux lancent parfois des mots d'ordre en province qui ne sont que trop facilement exécutés à la lettre ; c'est ainsi que sur la proposition d'un délégué de Béziers, on proposait hier d'organiser le même jour, dans toute la France, un meeting monstre pour le repos hebdomadaire.

Je suis amené à parler ainsi du programme du Congrès.

1. Repas hebdomadaire interrompu de 25 heures.

2. Juridiction prud'homale appliquée aux employés.

3. Réforme de la loi de 1890 sur le contrat de louage.

4. Les retraites.

5. L'unité fédérale.

6. Réorganisation du conseil du travail.

7. Vœux et questions diverses.

Parmi ces questions, certaines ont une importance capitale ; les unes ont déjà fait l'objet de délibérations au Parlement ; d'autres y sont en préparation ; d'autres sont d'un intérêt plus concret, telle la question de « Nouvelles Galeries », mise hier à l'ordre du jour et qui semblait passionner au plus haut point certains congressistes.

L'Unité fédérale. Au fond, ce qui intéresse le plus le comité fédéral, c'est-à-dire le bureau actif, le groupement agissant de la fédération, c'est l'Unité fédérale.

Vous tout d'abord comme une utopie, à cause du fossé creusé entre les jaunes et les rouges et qui semblait infranchissable. Il semble aujourd'hui que cette unité soit réalisable dans un jour plus prochain qu'on ne soit, au prix de concessions mutuelles.

Les rouges, réunis en ce moment à Lyon comprennent bien les causes de leur faiblesse ; ils sentent qu'il leur est difficile de vivre en dehors de toute action avec le patronat. Ils cherchent une formule et ne craignent pas d'adresser aux jaunes, réunis

à la même heure en congrès à Limoges quelques bairiens Lamoureux, que ceux-ci par coquetterie ne semblent pas jusqu'à présent, acceptés avec enthousiasme.

Le Congrès du sud-ouest, envoyé à Lyon, à Lyon, un délégué spécial, M. Wissotzky, pour l'atterrir le terrain.

Mais la Fédération adressée de Lyon à Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

« Congrès Lyon, avant ouverture travaux », adresse fraternelle à Limoges, Limoges, cette dépêche, restée jusqu'à présent sans réponse.

monter à l'audience. Le fonctionnaire, autorisé à nous montrer, en ses moldures mystérieuses, l'organisation du Dépôt, nous introduisit dans le couloir étroit sur lequel donnaient ces cellules ; il en ouvrit les judas pour nous permettre de voir les prisonniers dont il nous disait le cas.

Au fond du couloir, grave, froide, digne, une petite religieuse se tenait immobile sous le bandeau blanc de son triple voile. Visiblement, elle faisait effort pour contenir son irritation ; c'était notre indiscret ion brutale qui l'irritait.

« Là, c'est une femme, me dit mon guide, désignant une cellule... Une abandonnée, qui, en se mettant au monde, dans un accès de désespoir, a tué son enfant. Voulez-vous la voir ? »

Déjà, il s'approchait. La religieuse s'était glissée contre la cellule. Elle s'y adossa, et, silencieuse - mais son silence, quel reproche et quelle leçon ! - elle plégué de ses deux bras en croix, elle, la Vierge sage, la mère fautive. Sa charité imposa à notre curiosité vaine le respect du malheur.

Ce sont ces femmes, servantes des pires déchéances, et qui n'attendent de leur sublime abnégation nulle récompense des hommes ; ce sont ces assistantes aux paroles miséricordieuses, qui ont accepté pour but en ce monde de pencher leurs lumineux visages sur la nuit des plus sombres gouttes, que la grossièreté d'âme d'une éditte seclaire va faire chasser... (L'Éclair)

LA GUERRE Russo-Japonaise

Le Combat naval de Port-Arthur. - Rapport de l'Amiral Matousevitch. - Nouvelle bataille navale. - L'Escadre de Vladivostok. - En Mandchourie. - L'Aggression de Ché-Fou. - Un article du « Novoléd Vrémia ».

LA BATAILLE NAVALE DE PORT-ARTHUR

Un Rapport de l'Amiral russe

Saint-Petersbourg, 14 août. On reçoit du contre-amiral Matousevitch le télégramme suivant en date du 12 août :

« Le 10 août au matin, notre escadre a pris la mer. A neuf heures, six cuirassés sont sortis du port, précédant les croiseurs Askold, Diana, Novik et Pallada et huit torpilleurs. Les Japonais nous ont opposé trois détachements navals, le premier composé des cuirassés Asahi, Mikasa, Fudji, Yamashiro, Chikushima et des croiseurs Nishim et Kasuga, le deuxième comprenant les croiseurs Kakouma, Kasagi, Tchitosa et Sakasago. Le troisième détachement était composé des croiseurs Akitsushima, Izoumi, Matsushima, Itsoukouchiwa, Khashidate, du cuirassé Tchimyén et d'environ 30 torpilleurs.

« Notre escadre a manœuvré pour se frayer passage à travers la ligne de vaisseaux de l'ennemi, pendant que ses torpilleurs nous envoyaient leurs torpilles, ce qui gênait beaucoup la manœuvre. A une heure de l'après-midi, après quarante minutes de combat, l'escadre s'est ouverte un passage et a pris la direction de Chantoung. L'ennemi a commencé une vive poursuite, nous gagnant de distance peu à peu et, vers cinq heures, le combat a recommencé, avec des chances égales pendant quelques heures.

« Au cours de la bataille, le commandant de l'escadre a été tué et le commandant du cuirassé Césarévitch blessé, en même temps que son navire recevait des avaries graves dans sa machine et à son gouvernail. Le Césarévitch a dû stopper pendant quarante minutes, après quoi tous les autres bâtiments ont dû manœuvrer autour de lui pour le protéger.

« Le prince Ouktomsky a pris alors le commandement de l'escadre et un officier supérieur a pris celui du Césarévitch. A l'approche de la nuit, ce dernier navire étant dans l'impossibilité de suivre l'escadre, a été laissé en arrière et perdu de vue. Il a alors pris seul la direction de Vladivostok. Pendant la nuit, il a subi l'attaque des torpilleurs ennemis et, vers l'aurore, il s'est trouvé près de Chanoung.

« Le commandant Ivanoff, blessé dans le combat, a repris le commandement de son navire. A minuit, ayant examiné les avaries du cuirassé, il a reconnu qu'il ne pourrait pas gagner Vladivostok et a donné l'ordre de mettre le cap sur Kiao-Tchéou pour y réparer ses avaries.

« Pendant le combat, ont été tués : l'Amiral Witheft, le lieutenant-pilote Azariéff, le capitaine de pavillon Ellis, le second lieutenant-pilote Dragouitchévitch. Ont été blessés : l'Amiral Matousevitch, le lieutenant-artilleur Kellinski, l'officier de pavillon lieutenant Kedroff, l'enseigne Kouchinikoff, le commandant de cuirassé Yvanoff et plusieurs autres officiers légèrement atteints. Les pertes en hommes tués et blessés ne sont pas établies.

Brasle-Bas de Combat

Kiao-Tchéou, 14 août. On annonce que les croiseurs allemands Furst-Bismarck et Hansa se sont mis en brasle-bas de combat et qu'ils ne laisseront pas les navires de guerre russes quitter le port.

Protestation du gouvernement russe

Saint-Petersbourg, 14 août. Par ordre de l'empereur, le ministre des affaires étrangères a chargé l'ambassadeur de Russie à Paris de prier le gouvernement français de transmettre à Tokio l'énergique protestation de la Russie contre la violation de la neutralité de la Chine et du droit international que les Japonais ont commise en attaquant le torpilleur Riestelny.

La déclaration de la Russie est transmise aux puissances étrangères.

Le ministre de Russie à Pékin a reçu l'ordre de protester auprès du gouvernement chinois et d'y présenter les conséquences sérieuses que peut entraîner la violation de la neutralité.

Un Article du « Novoléd Vrémia »

Saint-Petersbourg, 14 août. Le monde maritime est indigné de l'indifférence des bâtiments neutres pendant l'attaque nocturne dans un port chinois d'un petit bâtiment russe désarmé.

Dans un article fulminant, M. Michel Alexievitch Souvorine, fils de l'illustre directeur, dit dans le Novoléd Vrémia :

« Encore une scandaleuse attaque de brigands. L'Europe semblait envenimer à plaisir les incidents provoqués par les actes de nos croiseurs, sachant cependant parfaitement que ces croiseurs n'étaient pas destinés à faire des promesses d'armement, mais à attraper la contrebande de guerre. L'Europe connaissait la législation des prises. Néanmoins, on craint contre nos soi-disant infractions aux droits internationaux, nous accablant presque à une autre guerre.

« Cependant, par sa lâche attitude du 27 janvier (vieux style), à Port-Arthur, en pleine nuit, sans déclaration de guerre, ainsi que dans l'affaire de Chemulpo, le Japon a lésé le droit international, sans aucune prestation de la part de l'Europe. Aujourd'hui, le Japon, de nouveau, s'empare de nos croiseurs, nous les dirigeant vers vergogne, notre contre-torpilleur Ries hiteiny, bien que désarmé en conformité du droit international, attaquant notre bateau dans un port neutre, bessant et tuant une partie de l'équipage, puis emmenant le contre-torpilleur comme prise de guerre, en présence des navires étrangers neutres.

« La diplomatie internationale acceptera-t-elle cet acte barbare, comme elle a accepté tous ceux commis par le Japon ? Nous ne devons pas nous taire, nous. Le Japon s'est mis hors du droit international, qui ne saurait pas avec cette façon d'agir. Nous sommes en droit de considérer que les côtes, ainsi que les ports pacifiques du Japon, défendus jusqu'ici par le droit international, sont mis en dehors de cette garantie et la responsabilité entière en retombera sur la marine japonaise.

« L'article de M. Souvorine produit une grande sensation.

A Port-Arthur

Monkden, 14 août. Le bruit court que l'armée japonaise qui se trouve devant Port-Arthur aurait reçu des renforts. Deux groupes importants de Japonais auraient pris position, l'un sur une hauteur située entre Loung-Wang-Toung et la baie de Takhe, l'autre sur des montagnes situées entre la baie Louise et la baie des Dix-Navires. Enfin, on dit qu'ils auraient monté des canons sur des hauteurs situées à l'ouest de la Montagne du Loup.

EN MANDCHOURIE

Saint-Petersbourg, 14 août. L'accalmie continue. Cette trêve est d'autant plus étrange qu'on ne peut l'attribuer aux plumes. On sait en effet que le temps s'est remis au beau depuis huit jours et que les Japonais n'auraient pas trouvé un empêchement de ce côté s'ils avaient voulu continuer leur énergie offensive.

Il faut chercher ailleurs les causes de l'accalmie. Elles résident probablement dans le fait que le général Oku a été obligé d'envoyer une bonne partie de son armée pour renforcer les assiégés de Port-Arthur. C'est vers cette place que se concentre en ce moment tout l'effort des Japonais. La canonnade fait rage sur la forteresse et les décharges de Tokio annoncent avec une belle assurance un assaut prochain. Ce qui paraît à peu près certain, c'est que les opérations du siège de Port-Arthur, dirigées par le maréchal Oyama en personne, ont pour conséquence de paralyser l'offensive japonaise en Mandchourie.

Le général Kouroupatkine bénéficie de ce fait d'un répit des plus favorables, qui va probablement lui permettre de tenir enfin tête victorieusement à ses adversaires.

Un Mouvement tournant des Japonais

Monkden, 14 août. Le bruit court avec persistance que des forces considérables, peut-être l'armée tout entière du général Karaki, ont effectué actuellement un mouvement tournant du sud-est au nord-ouest, mais il est impossible de donner des nouvelles d'une authenticité sérieuse.

Tout porte à croire que une période de crise est proche.

L'AGRESSION DE CHÉ-FOU

Rapport de l'Amiral Alexeieff

Saint-Petersbourg, 14 août. L'Amiral Alexeieff télégraphie au czar, en date du 12 août :

« D'après un rapport du consul de Ché-Fou, du même jour, la nuit dernière, deux torpilleurs japonais sont entrés dans le port et, vers trois heures du matin, ils ont attaqué le torpilleur Riestelny, dont le commandant, après accord avec les autorités chinoises, avait la veille ordonné le départ, ce que les Japonais savaient parfaitement.

« Sur l'ordre du commandant, on a fait sauter le torpilleur, mais il n'a pas sombré et a été emporté par les Japonais. Le commandant du torpilleur, le lieutenant Kostchowski, le lieutenant Kanewsky, l'enseigne Pétrouff, l'ingénieur mécanicien Kisilakoff et une grande partie de l'équipage se sont sauvés à la nage, mais certains ont été tués, car les Japonais ont ouvert le feu sur les fugitifs. ALEXEIEFF.

Les Japonais refusent de faire aucune déclaration au sujet de l'incident de Ché-Fou, avant que le rapport de l'amiral Togo soit parvenu à Tokio.

LES GREVES DE BORDEAUX

Bordeaux, 14 août. La grève des boulangers continue, avec cette aggravation que les boulangeries des communes voisines, suspectées par les grévistes d'envoyer de la marchandise en ville, ont été envahies et mises dans l'impossibilité de travailler.

Dès la première heure, ce matin, les grévistes ont recommencé à renverser et à dévaliser les voitures de porte-pain des patrons non adhérents.

UN SCANDALE PARISIEN

Paris, 14 août. M. le juge d'instruction Flory s'occupe actuellement d'une affaire d'esroquerie dans laquelle se trouve impliquée une femme du plus grand monde, appartenant à une famille d'ancienne et authentique

Echos & Nouvelles

LA COULEUR DES YEUX. Voulez-vous, mesdames, avoir des yeux couleur d'algues marines, bien perchevée au diamant noir ? Voulez-vous que la bleue réside en vous ? Voulez-vous que se reflètent dans vos prunelles ? La chose est désormais facile. Deux chirurgiens américains, les docteurs Haskell et Heffermann, de l'Etat de Massachusetts, prétendent avoir découvert le procédé de la coloration artificielle de l'iris.

Seulement - car il y a un seulement - il faut vous résigner à subir une petite opération assez douloureuse. Jugez-en, vous-mêmes, aimables lectrices du Gaulois.

Après avoir océané l'œil, les docteurs Haskell et Heffermann pratiquent dans la chambre - une centaine de piqûres faites avec des aiguilles extrêmement fines - à un dixième de millimètre de profondeur. Les aiguilles sont trempées dans un pigment spécial, bleu, vert, noir ou marron selon la couleur que l'on désire donner à l'iris. L'opération est des plus délicates, mais elle donne, paraît-il, après une semaine de repos, sans lire ni écrire, des résultats tout à fait merveilleux.

LES DÉCORATIONS JAPONAISES. On sait que le Japon, en adoptant les coutumes d'occident, créa, en 1876, une noblesse nouvelle comportant cinq degrés : prince, comte, vicomte et baron.

Depuis moins de trente ans, il possède un certain nombre d'ordres chevaleresques, établis sur le modèle des ordres européens. Ces ordres sont au nombre de six.

Le premier est l'ordre impérial du Chrysanthème, qui ne comporte qu'une seule classe. Ceux qui le possèdent sont regardés comme parents du mikado. Un seul personnage japonais en est titulaire, en dehors de la famille impériale : c'est le marquis Ito, ambassadeur à Paris. Mais ici, tous les membres de la République depuis Jules Grévy l'ont reçu, sauf M. Casimir Périer.

Vient ensuite l'ordre unique du Paulewina, qu'aucun français n'a encore reçu ; l'ordre du Soleil Levant, l'ordre du Trésor sacré, l'ordre militaire du Milan d'or, et enfin l'ordre de la Couronne Sacrée, réservé aux dames.

Le premier Français qui reçut un ordre japonais fut M. Teisserenc de Bort, décoré en 1878, de l'ordre du Soleil Levant.

Volla toute une série de distinctions recommandées vraiment aux amateurs de décorations rares.

FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN » du 15 Août 1904 - 63 -

MARIAGE SECRET

PAR PAUL BERTINAY

DEUXIÈME PARTIE LES AMOUREUX DE ROLANDE

« Il y a assez longtemps que vous êtes la caissière. Ce serait bien un peu à son tour d'être le banquier. Et Francine emoustillée... plus qu'elle ne l'aurait cru elle-même... par cette soudaine perspective... Francine qui, commençant déjà à voir avec d'autres yeux O Ludovic pour qui, tout à l'heure, elle se dépeçait comme une vieille folle... ce Ludovic qui, Delorme, d'un mot, venait de placer dans la catégorie de ceux qui ont de l'argent... de ceux qui paient... Francine répondit... « Oh ! un ton qui ne ressemblait plus à celui de tout à l'heure... Ce serait le moindre des choses, en effet, qu'il fit pour moi ce que j'ai fait pour lui... Depuis que vous le connaissez... Et voilà six mois que ça dure... Et tu serais bien aise de rentrer dans tes déboursés... Dams, fit-elle sans s'émouvoir... sans s'offenser de ce tutoiement auquel elle ne prenait pas seulement garde... Dans ce cas, comme je vois que tu es une fille de tête... Pas toujours, soupira-t-elle.

« Que veux-tu... tout le monde fait des bêtises... Mais c'est fini, hein ? pour quel temps du moins... Aussi, je te recommande seulement de bien écouter ce que je vais dire à ton amant... Parce qu'il va venir, n'est-ce pas ?... Il devrait déjà être ici... Un peu en retard ?... C'est pas étonnant ! Il a eu des émotions cette nuit... Il s'en remet... Et montrant une porte qui donnait dans le salon... C'est ta chambre qui est là ?... Oui... Quand « monsieur » Ludovic sonnera, vadre à cette espèce de gendarme en jupon qui m'a introduit... ta bonne, n'est-ce pas ?... Oui, Maria... Va lui dire de me l'envoyer... Ici. Toi, tu entreras là. Tu laisseras la porte entrebâillée. Tu ne le recommandes pas de bien écouter, je me fie à toi pour cela. Et tu m'échappes ainsi la peine de recommencer un boniment dont je t'engage à faire ton profit... Et tu comprendras bien vite que tout ce que nous allons mettre en train, c'est aussi dans ton intérêt... Tu verras... Tu verras... Il était devenu tout souriant... Cours prévenir ton gendarme... Et puis, tout à l'heure, je te promets que tu ne perdras pas ton temps et ta jeunesse... file, bien installé dans son fauteuil, il attendit... Delorme n'attendit guère. Voici que le timbre de la porte d'entrée résonnait une seconde fois et, l'instant d'après, Ludovic entra à son tour en demandant à Maria : - Par le salon ?... Mais pourquoi donc me faites-vous passer par là ?... Lorsque, apercevant celui qui, sans se lever, avait simplement tourné la tête vers le nouvel arrivant...

« Ah ! fit-il en saluant... Je ne savais pas. Et le reconnaissant aussitôt : - Mais... Je ne crois pas me tromper... Non, vous ne vous trompez pas, monsieur. Et l'autre, cherchant à se rappeler le nom de ce bavard qui lui avait tant parlé du commandant de Queyrel... - Monsieur ? - Vicomte de l'Orme. - Un ami de mon père... Je pourrais ajouter que c'est en cette qualité que l'hier au soir, après votre départ du cercle, j'ai terminé amiablement votre petite affaire avec ce brailleur de Madeleur... - Non affaire... fit Ludovic en changeant de couleur... - Oui... ces billets... vous savez bien... Je les ai complétés à ce garçon, qui avait, paraît-il, un pressant besoin d'argent... - Ils seront exactement payés aux échéances, répondit Ludovic un peu rassuré. Ce tiers porteur ou un autre... peu lui importait... Mais le vicomte ajouta déjà : - Ne vous inquiétez donc pas. Je réglerai cela à l'entière convenance du commandant... et après m'être entendu avec lui... - Mais, monsieur, s'écria Ludovic d'une voix altérée, ce n'est pas à mon père... c'est à moi... le premier signataire... que vous aurez à présenter... Laissez donc... laissez donc... Les jeunes gens ne peuvent pas savoir l'argent qu'ils auront le lendemain dans leur poche... Je vous dis que j'arrangerai cela avec le commandant. Ne vous en inquiétez plus. Ne plus s'inquiéter !... Mais voilà, au contraire, que cette stupide aventure devenait terriblement inquiétante... Et faisant appel à toute l'énergie que lui donnait la peur : - Mais non, monsieur, je vous assure...

« J'ai pris mes précautions pour être en mesure... et je tiens essentiellement... - A quoi ?... - A régler moi-même... - Et moi, monsieur, fit Delorme d'un ton devenu tout à coup sec et tranchant, je tiens, non moins essentiellement à présenter ces billets... - Mais que n'avez pas le droit, monsieur... C'est à moi... à moi d'abord... - A qui pensez-vous donc que je veux les présenter ? - Vous venez vous-même de me le dire... - A votre père ?... Non, j'ai changé d'avis. C'est à une autre personne que je songe à présent... - Une autre personne... balbutia Ludovic... - Oui... le doute que j'avais d'abord se change de plus en plus en conviction... Rien qu'à vous voir, mon cher, car, je vous en avertis, vous ne surverriez pas assez votre attitude... rien qu'à vous voir, j'acquiesçais la conviction de la sottise que j'ai faite... Et martelant ses paroles : - Il me semblait bien, en effet, que cette signature : commandant de Queyrel » ne ressemblait guère à celle de votre père... - Monsieur... s'écria éperdument Ludovic... - Oui... le doute que j'avais d'abord se change de plus en plus en conviction... Rien qu'à vous voir, mon cher, car, je vous en avertis, vous ne surverriez pas assez votre attitude... rien qu'à vous voir, j'acquiesçais la conviction de la sottise que j'ai faite... Et martelant ses paroles : - Il me semblait bien, en effet, que cette signature : commandant de Queyrel » ne ressemblait guère à celle de votre père... - Monsieur... s'écria éperdument Ludovic... - Oui... le doute que j'avais d'abord se change de plus en plus en conviction... Rien qu'à vous voir, mon cher, car, je vous en avertis, vous ne surverriez pas assez votre attitude... rien qu'à vous voir, j'acquiesçais la conviction de la sottise que j'ai faite... Et martelant ses paroles : - Il me semblait bien, en effet, que cette signature : commandant de Queyrel » ne ressemblait guère à celle de votre père... - Monsieur... s'écria éperdument Lud

Dernière Heure

Spectacle offert par la Tarentelle Nationale. Le soir, fête de nuit et illumination.

QUESTIONS LYONNAISES

HOS MONUMENTS PUBLICS. A plusieurs reprises, nous avons signalé...

LA SANTE PUBLIQUE. Cent cinquante-deux décès cette semaine...

Mortalité de Lyon (population en 1901: 453,145 habitants).

LES MARCHÉS FORAINS. A partir du 1er septembre prochain, des places fixes seront attribuées...

CONCERTS PUBLICS. Par suite de mauvais temps, le concert que devait donner l'Harmonie municipale...

LE TRAMWAY DE LIMONEST. Inauguration de la ligne. La gentille commune de Limonest était hier en fête...

CHUTE MORTELLE A RIVE-DE-GIER. Rive-de-Gier, 14 août. Ce matin, à une heure, le marchand Hippolyte Bruyère...

CHRONIQUE DES SOIES. Notre marché des soies continue à être très calme par suite des nombreuses absences...

LES NAVIRES RUSSÉS A TING-TAO. Che-Fou, 14 août. Un télégramme de source privée arrivé dans la soirée...

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE. La situation sur terre. Liao-Yang, 14 août. On dit que les Japonais ont retiré leurs troupes vers le sud...

LES FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI. PREMIER ARRONDISSEMENT. Néant. DEUXIÈME ARRONDISSEMENT. — Blaise Montier...

FAITS DIVERS. Victimes de la chaleur. — La température torride que nous subissons continue à faire chaque jour des victimes.

Accident de tramway. M. Savelly, lieutenant porte-étendard au 10e cuirassiers...

CONCOURS MUSICAL DE VALENCE. Valenciennes, 14 août 1904. Dès 5 heures du matin, les Valenciennes étaient réveillés par les sons des musiques...

CHRONIQUE. Ligu des Femmes Françaises. Nous recevons la communication suivante: La Ligu des Femmes Françaises vient d'envoyer...

CHRONIQUE. Ligu des Femmes Françaises. Nous recevons la communication suivante: La Ligu des Femmes Françaises vient d'envoyer...

CHRONIQUE. Ligu des Femmes Françaises. Nous recevons la communication suivante: La Ligu des Femmes Françaises vient d'envoyer...

CHRONIQUE. Ligu des Femmes Françaises. Nous recevons la communication suivante: La Ligu des Femmes Françaises vient d'envoyer...

CHRONIQUE. Ligu des Femmes Françaises. Nous recevons la communication suivante: La Ligu des Femmes Françaises vient d'envoyer...

CHRONIQUE. Ligu des Femmes Françaises. Nous recevons la communication suivante: La Ligu des Femmes Françaises vient d'envoyer...

CHRONIQUE. Ligu des Femmes Françaises. Nous recevons la communication suivante: La Ligu des Femmes Françaises vient d'envoyer...

CHRONIQUE. Ligu des Femmes Françaises. Nous recevons la communication suivante: La Ligu des Femmes Françaises vient d'envoyer...

CHRONIQUE. Ligu des Femmes Françaises. Nous recevons la communication suivante: La Ligu des Femmes Françaises vient d'envoyer...

CHRONIQUE. Ligu des Femmes Françaises. Nous recevons la communication suivante: La Ligu des Femmes Françaises vient d'envoyer...

CHRONIQUE. Ligu des Femmes Françaises. Nous recevons la communication suivante: La Ligu des Femmes Françaises vient d'envoyer...

CHRONIQUE. Ligu des Femmes Françaises. Nous recevons la communication suivante: La Ligu des Femmes Françaises vient d'envoyer...

CHRONIQUE. Ligu des Femmes Françaises. Nous recevons la communication suivante: La Ligu des Femmes Françaises vient d'envoyer...

CHRONIQUE. Ligu des Femmes Françaises. Nous recevons la communication suivante: La Ligu des Femmes Françaises vient d'envoyer...

CHRONIQUE. Ligu des Femmes Françaises. Nous recevons la communication suivante: La Ligu des Femmes Françaises vient d'envoyer...

CHRONIQUE. Ligu des Femmes Françaises. Nous recevons la communication suivante: La Ligu des Femmes Françaises vient d'envoyer...

CHRONIQUE. Ligu des Femmes Françaises. Nous recevons la communication suivante: La Ligu des Femmes Françaises vient d'envoyer...

CHRONIQUE. Ligu des Femmes Françaises. Nous recevons la communication suivante: La Ligu des Femmes Françaises vient d'envoyer...

CHRONIQUE. Ligu des Femmes Françaises. Nous recevons la communication suivante: La Ligu des Femmes Françaises vient d'envoyer...

CHRONIQUE. Ligu des Femmes Françaises. Nous recevons la communication suivante: La Ligu des Femmes Françaises vient d'envoyer...

CHRONIQUE. Ligu des Femmes Françaises. Nous recevons la communication suivante: La Ligu des Femmes Françaises vient d'envoyer...

CHRONIQUE. Ligu des Femmes Françaises. Nous recevons la communication suivante: La Ligu des Femmes Françaises vient d'envoyer...

adresse les remerciements de la Compagnie aux porteurs publics et à M. Aynard et espère que la ligne de Limonest aura bientôt de nombreuses subventions.

M. Aynard, député du Rhône, prononce enfin une remarquable et spirituelle allocution. Il boit à la prospérité de Limonest et à son union avec Champagnac.

Tous ces discours sont longuement applaudis. Le soir, un magnifique feu d'artifice a clôturé cette belle journée de fête.

INCENDIE A LA GUILLOTIERE

15.000 francs de dégâts. Un incendie d'une certaine violence s'est déclaré, hier matin, vers quatre heures, à l'hôtel de la Couronne, grande-rue de la Guillotière.

L'alarme a été donnée par un maraicher qui aperçut une épaisse fumée s'échappant des combles de l'immeuble.

Aussitôt tout le personnel de l'hôtel fut sur pied. On réveilla les voyageurs et, par mesure de précautions on fit sortir les clients des dortoirs.

Les agents du poste de la place du Pont, avertis, téléphonèrent au dépôt central des pompiers et bientôt, les sapeurs de la section active, arrivèrent avec une pompe à vapeur sous les ordres du capitaine Marchand et de l'adjudant Tournier.

La pompe fut mise en batterie place du Pont et l'attaque qui s'en fit commença. L'incendie, qui s'était déclaré on ne sait comment, dans un grenier, gagna rapidement les chambres des domestiques, mais grâce à la promptitude des secours, l'étage inférieur put être préservé.

Après deux heures d'effort, les pompiers étaient maîtres du feu. La toiture est en partie détruite. Les dégâts sont évalués à une quinzaine de mille francs.

Arrivé sur les cours Vitton à l'angle de l'avenue Thiers, le lieutenant, qui avait gardé tout son sang-froid, voulut prendre l'avenue Thiers pour éviter tout accident, mais son cheval marchait à une telle allure qu'il ne put faire son « à gauche » assez rapidement pour ménager son idée d'exécution. Il se jeta alors avec une telle force et une telle rapidité sur un bec de gaz situé à l'angle des deux rues que l'énorme masse de fonte plaqua le choc et se rompit à sa naissance du sol.

La pauvre bête tomba alors à terre. La poitrine enfoncée, perdant son sang par une large ouverture. L'officier projeté à terre resta évanoui. Des soins lui furent aussitôt prodigués au café Ferrrier. Il ne portait heureusement aucune blessure grave mais était seulement atteint de contusions et s'il ne surgit pas de complications, on espère que trois semaines de repos lui suffiront pour se rétablir.

Quant au cheval, il est mort sur le coup et fut enlevé plus tard par l'équarisseur.

ACCIDENT DE CHEVAL

UN OFFICIER BLESSE. M. Savelly, lieutenant porte-étendard au 10e cuirassiers, revenait hier matin vers sept heures de faire une promenade au Grand-Camp monté sur sa jument Helvétie, quand soudain, arrivé chemin du Grand-Camp, le cheval effrayé par la corne d'un tramway de Croix-Luizet, partit à fond de train dans la direction de la Grande-Rue des Charpennes.

Arrivé sur les cours Vitton à l'angle de l'avenue Thiers, le lieutenant, qui avait gardé tout son sang-froid, voulut prendre l'avenue Thiers pour éviter tout accident, mais son cheval marchait à une telle allure qu'il ne put faire son « à gauche » assez rapidement pour ménager son idée d'exécution. Il se jeta alors avec une telle force et une telle rapidité sur un bec de gaz situé à l'angle des deux rues que l'énorme masse de fonte plaqua le choc et se rompit à sa naissance du sol.

La pauvre bête tomba alors à terre. La poitrine enfoncée, perdant son sang par une large ouverture. L'officier projeté à terre resta évanoui. Des soins lui furent aussitôt prodigués au café Ferrrier. Il ne portait heureusement aucune blessure grave mais était seulement atteint de contusions et s'il ne surgit pas de complications, on espère que trois semaines de repos lui suffiront pour se rétablir.

Quant au cheval, il est mort sur le coup et fut enlevé plus tard par l'équarisseur.

CONCOURS MUSICAL DE VALENCE

Valenciennes, 14 août 1904. Dès 5 heures du matin, les Valenciennes étaient réveillés par les sons des musiques venues pour essayer de cueillir quelques lauriers.

A 7 heures du matin les 55 sociétés musicales, sauf l'Orphéon qui doit arriver à midi 50, sont venues en masse à Valenciennes. Une affluente considérable circule dans les artères de la ville; le temps est splendide et fait prévoir la réussite complète des fêtes qui, certainement marquera dans les années valenciennes.

A 8 heures du matin, les différentes musiques qui doivent prendre part au concours à vue se dirigent dans les différents locaux qui leur ont été désignés. Ces différents concours ont été très vivants.

Voici les résultats. Résultats. — Chorales. — Concours à vue. — Résultats. — Chorales. — Division d'excellence: 1er section. — Harmonie lyonnaise, 1er prix.

2e section. — Union chorale de Mâcon, 1er prix. Division supérieure: 1er section. — Lyre lyonnaise, 1er prix.

Première division: 1er section. — Amis réunis de Saint-Etienne, 1er prix; Union chorale de Romans et Chorale du Pont-du-Las (Toulon), 2e prix ex æquo.

Deuxième division: 1er section. — L'Espérance d'Hérmoncourt, 1er prix. — Lyre viennoise, 2e prix. — L'Echo du Roussillon, 3e prix.

Deuxième division: 2e section. — La Gaité des Eaux-Vives, à Genève, et la Lyre Forézienne, 1er prix ex æquo; La Concordia, de Bellac, 2e prix.

Troisième division: 1er section. — Union chorale du troisième arrondissement de Lyon, 1er prix à l'unanimité avec félicitations du jury. La chorale de Cours, 1er prix. La chorale de Perpignan, 2e prix.

Troisième division: 2e section. — Orphéon les Enfants d'Albertville, 1er prix à l'unanimité avec félicitations du jury. L'Orphéon de Dieulefit, 1er prix. La Lyre St-Eugénoise, 3e prix.

Troisième division: 3e section. — Cercle choral de Panisseries, 1er prix. Union chorale de Tournon, 2e prix.

Fanfares. — Excellence: 1er section. — Fanfare de Tarare, 1er prix. Première Division: 1er section. — Fanfare de Saint-Uze, 1er prix.

Deuxième Division: 2e section. — Les Amis réunis d'Aix-en-Othe et la Société musicale de Serin, 1er prix ex æquo à l'unanimité. — Fanfare de Saint-Clair, 2e prix.

Troisième Division: 1er section. — La fanfare municipale de Belley et l'Union musicale d'Aulun, 1er prix ex æquo.

— Fanfare de Ville-sur-Jalloux, 1er prix. — Fanfare de Charleux, 2e prix. — Fanfare des Houillères de Saint-Etienne, 3e prix.

Troisième division: 2e section, groupe B. — La fanfare d'Allex, 1er prix. — La Lyre d'Albon, 2e prix. — La fanfare-ville d'Audincourt, 2e prix.

Troisième division: 3e section. — Groupe A. — La société musicale de Nantua et l'Union ouvrière de Palis. — 1er prix ex æquo.

Troisième division: 3e section. — Groupe B. — Fanfare de Chandéray, 1er prix. — Cercle musical d'Andrézieux, 2e prix. — Les jeunes amis de Jujurieux, 3e prix. — La fanfare de Beaumont-les-Valence, 4e prix.

Division de classement. — Fanfare d'Uple, prix d'encouragement. Harmonies. — Division supérieure. — 1er section. — Société Philharmonique de Montlignon, 1er prix.

Première division: 1er section. — Harmonie municipale du Chambon-Feugerolles, 1er prix.

à en la bras droit fracturé par suite d'un brusque arrêt de l'appareil conducteur. M. Guillermain a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Correction maternelle. — Une scène tragico-comique s'est déroulée hier, dans l'après-midi, à l'angle du cours Vitton et de la rue Bellecour, au milieu d'une affluente, énorme de spectateurs.

Une dame G., habitant le quartier, apercevant sa fille, jeune fille de 17 ans, répétant au nom de Louise, en voiture en compagnie d'un jeune homme nommé Jacques M., en montant dans une voiture toute l'ordre de descendre.

Aussitôt que Louise G., fut mise pied à terre, la mère courroucée lui administra une formidable correction. Louise repoussa, et la mère et la fille, durant près d'une demi-heure, se rouèrent réciproquement de coups.

Force resta cependant à l'autorité maternelle et la fille G., le nez complètement écorché par un fer à repasser, qui se rendre dans une pharmacie pour s'y faire soigner.

Inutile de dire que le séducteur, auteur de ce petit drame, avait disparu rapidement pendant la bataille.

En montant en tramway. — M. Claudius Drevet, employé, âgé de 24 ans, demeurant rue des Tabes-Claudennes, 23, en montant dans un tramway, a été victime d'un double accident.

La portière ayant été brusquement fermée, lui serra violemment la main droite, lui broyant presque trois doigts.

Il s'est dirigé vers l'Hôtel-Dieu. Tombé par la fenêtre. — M. Joseph Veret, manoeuvre, demeurant rue Paul-Bert, 13, était accouru hier soir à la fenêtre de son domicile, lorsque tout à coup, s'étant trop penché en avant, il perdit l'équilibre et vint tomber sur la chaussée de la hauteur du premier étage.

Relié avec, à la tête, une plaie béante, le malheureux fut conduit en toute hâte à l'Hôtel-Dieu. On ne croit pas que ses blessures aient des suites graves.

DECLARATIONS D'OUVERTURE D'ÉCOLES PRIMAIRES LIBRES. Conformément à la loi du 30 octobre 1886 et du décret du 13 janvier 1887, plusieurs déclarations d'ouvertures d'écoles primaires libres ont été faites à la mairie d'Oullins depuis le 1er août.

Mlle Gougeat Marie-Françoise, née à Belleville (Rhône) le 8 octobre 1843, pour ouvrir une école primaire libre de filles, rue de la Sarra, 1, à Oullins.

Mlle Marmet Marie-Marguerite, née à Aurillac (Cantal), le 25 mai 1873, pour ouvrir une école primaire libre de garçons, chemin de Merlus, 34.

Mlle Bayle Jeanne-Claire-Louise, née à Lyon (2e arrondissement), le 18 janvier 1878, pour ouvrir une école primaire libre de filles (externat et pensionnat), rue de la Camille, 23, dans l'ancien local des Sœurs Saint-Charles.

Mlle Guille Eléonore-Caroline-Anne, née à Lyon (2e arrondissement), le 14 décembre 1867, pour ouvrir une école libre de filles, rue Victor-Hugo, 8.

M. Guénil Jean-Dominique, né à Calenzac (Corse), le 8 juin 1881, pour ouvrir une école primaire libre de garçons, rue Fleury, 29, dans l'ancien local des Frères de la doctrine chrétienne.

Toutes ces personnes sont munies des pièces nécessaires.

CHUTE MORTELLE A RIVE-DE-GIER

Rive-de-Gier, 14 août. Ce matin, à une heure, le marchand Hippolyte Bruyère, 21 ans, maçon, s'est rompu la colonne vertébrale en tombant dans le Gier. On n'a pas pu s'expliquer encore comment s'était produit l'accident et on suppose que Bruyère s'est précipité dans la rivière, trompé par l'obscurité.

Le malheureux, transporté à l'hôpital, y est mort quelques minutes plus tard.

CHRONIQUE DES SOIES

Notre marché des soies continue à être très calme par suite des nombreuses absences prolongées par les vacances, aussi on n'est ni surpris ni inquiet de ce ralentissement d'affaires.

Les soies de Syrie et de Brousse, restent très fermes pendant que les soies d'Italie sont un peu plus recherchées.

Le marché de Milan est toujours languissant, mais malgré ce calme, les détenteurs sont très résistants, en attendant que producteurs sont engagés par des contrats.

Par suite de la faiblesse du marché de Yokohama, il s'est traité des achats considérables, tant pour l'Amérique que pour l'Europe. Shanghai reste très calme et persiste à demander des prix élevés. Canton se montre un peu plus vendeur, les prix sont faibles pour les titres fermes, qui sont particulièrement abondants; les titres fins, par contre, sont très bien tenus.

Après cette dernière semaine: fr. 44 pour Cevennes 1er ordre 11/13; fr. 42,50 pour Piemont 13/25; fr. 41 pour Syrie 1er ordre 9/11; fr. 39 pour grosse 2e ordre 14/10; fr. 43 pour Japon 1/2 9/11; fr. 44 pour Chine 2e ordre 9/11 et fr. 33,50 pour Canton 2/1/15.

Les jours-clair, peu d'affaires en coccons à Marseille, ainsi qu'à Milan, on a fait fr. 8,90 pour un lot koutais disponible et fr. 8,75 pour coccons blancs turkistan premier choix.

Après ces deux documents, le mouvement des conditions des soies des principales villes soyeuses d'Europe pendant le mois de juillet 1904 contre juillet 1903:

Tableau comparatif des conditions des soies des principales villes soyeuses d'Europe pendant le mois de juillet 1904 contre juillet 1903.

Tableau comparatif des conditions des soies des principales villes soyeuses d'Europe pendant le mois de juillet 1904 contre juillet 1903.

Tableau comparatif des conditions des soies des principales villes soyeuses d'Europe pendant le mois de juillet 1904 contre juillet 1903.

Tableau comparatif des conditions des soies des principales villes soyeuses d'Europe pendant le mois de juillet 1904 contre juillet 1903.

Tableau comparatif des conditions des soies des principales villes soyeuses d'Europe pendant le mois de juillet 1904 contre juillet 1903.

Tableau comparatif des conditions des soies des principales villes soyeuses d'Europe pendant le mois de juillet 1904 contre juillet 1903.

Tableau comparatif des conditions des soies des principales villes soyeuses d'Europe pendant le mois de juillet 1904 contre juillet 1903.

Tableau comparatif des conditions des soies des principales villes soyeuses d'Europe pendant le mois de juillet 1904 contre juillet 1903.

Tableau comparatif des conditions des soies des principales villes soyeuses d'Europe pendant le mois de juillet 1904 contre juillet 1903.

Tableau comparatif des conditions des soies des principales villes soyeuses d'Europe pendant le mois de juillet 1904 contre juillet 1903.

Fanfares de trompettes. Division supérieure. — L'Indépendante de Lyon, 1er prix. 1re division: La Vaillante de Chalons, 1er prix à l'unanimité. L'Étendard Cannois, 2e prix.

Troisième division: Grenoble-trompette, 1er prix à l'unanimité. Troisième division: Les Trompettes françaises de Genève, 4e prix ascendant. Les Trompettes bugistes de Saint-Rambert, 1er prix. L'Alborge de Vienne, 2e prix. Le Réveil bressan, 3e prix.

Rally-Cor de Grenoble, 1er prix. Estudiantina. — Troisième division. — 2e section: L'Accord Parfait de Monaco, 1er prix à l'unanimité.

Troisième division. — 3e section: Cercle musical Voironnais, 1er prix. Estudiantina italienne de Grenoble, 2e prix.

Enfin, une foule compacte se porte aux abords de la gare pour assister à la réception de l'Orphéon. Une magnifique ovation lui est faite. De là, elle se rend au Champ de Mars pour déposer au pied de la statue du général Champonnet, une palme verte.

« L'Ordine de Genève » 14-15 août 1904. Hommage de profonde admiration au général Champonnet. De la part de ces jeunes bambins cette manifestation a revêtu un caractère imposant.

A six heures, concours à vue. Courses de Châtillon-sur-Chalaronne. DEUXIÈME JOURNÉE. Hier a eu lieu la deuxième journée des courses qui a favorisée par un temps magnifique a été des plus réussies. Une réception énorme s'y pressait. Au passage de très nombreuses élégantes toilettes claires jetaient une note gaie au milieu des nombreux sportsmen, au nombre desquels on reconnaissait toutes les notabilités de la région et nombre d'étrangers, qui se pressent toujours en foule nombreuse au charmant hippodrome de Châtillon, où ils sont assurés de trouver toujours le meilleur accueil de la part des aimables commissaires, MM. F. de Corcelles, Paul Dugas, Elysée Munet, etc.

Vous citons au hasard de la plume, quelques noms, ne pouvant les citer tous au milieu de la foule nombreuse qui se pressait sur l'Hippodrome: M. Dugas, M. et Mme Munet, M. et Mme Paul Dugas, M. et Mme E. Menut, M. et Mme P. Munet, baron de Tavernon, M. de Corcelles, commandant de la Salle, vicomte de la Morinière, baron de St Genest, M. et Mme de Glavières, comte et comtesse de Souigny, baron de Rivoire, M. et Mme de Serreszin, M. Casati-Brocher, M. et Mme Georges Sandrans, vicomte de Bellescolle, comte et comtesse de Bellescolle, M. et Mme Balay, M. et Mme de la Bavière, comte et comtesse de Gattellier, comte de Carnage, comte et comtesse de la Teyssonnière, M. de Montrouge, comte de Laterrière, etc., etc.

Prix du Gouvernement de la République. — Trot monté. — 1: 500 fr. et les entrées; 2: 150 fr.; 3: 100 fr.; 4: 50 fr. — Inscrits 4, partants 3.

1: Bébé D. à M. Brunier; 2: Belle-Face à Mme la Marquise de Vivens; 3: Bourdelan à M. C. Lafont.

Par Mutuel, pesage, gagnant 15,50. 2: Prix de la Société Sportive d'Encouragement. — Course de haies, 1: 1600 francs; 2: 400 fr.; 3: triplera son entrée. Inscrits 3, partants 6.

1: Cloreste à M. T. Dugas; 2: Fleurus II, à M. de Planterose.

Par Mutuel, pesage gagnant 8 fr.; placés: 8 fr.; 12 fr. 50. 4: Prix de la Société des Steeple-Chases de France. — Steeple-Chases, 6e série. Inscrits, 11, partants 5.

1: 2.300 fr.; 2: 400 fr.; 3: doublera son entrée. 1: Fleurlet à M. Zafiropoulos; 2: Cosol à M. de Sainte Péreuse; 3: Régional à M. T. Dugas.

Pesage, gagnant 8 fr.; placés 6 fr. 50. 5: Prix de la Société d'Encouragement. (Trot monté ou attelé). 1: 700 fr.; 2: 200 fr.; 3: 100 fr. Inscrits, 6, partants, 3.

1: Biuette à M. E. Vidal; 2: Attendue à M. de Bellefont; 3: Blaison à M. A. Burtan. Pesage: gagnant, 6 fr. 50.

Prix de la ville de Châtillon. — Course de haies (gentlemen et jockeys). — 1: 1.200 fr.; 2: 300 fr.; 3: Triplera son entrée. — Inscrits 5, partants 3.

1: Moccozzora à M. Ravel; 2: Centella, à M. de Dampierre; 3: Madaricou à M. Zafiropoulos. Pesage: gagnant, 7 fr. 50.

Prix des Dames (steeple-chase militaire deuxième série). — 1: Objet d'art de 500 fr.; 2: objet d'art de 200 fr.; 3: objet d'art de 100 fr.

Inscrits 13. — Partants 6. 1: Dictateur, M. de Grumbé, du 10e dragons. — 2: Coq-Hardi, M. Champon, du 3e dragons. — 3: Moshima, M. Heyech, du 13e chasseurs.

Pesage: Gagnant, 37; pl. 14, 9, 50. L'Harmonie de Châtillon rehausait cette fête sportive.

CHUTE MORTELLE A RIVE-DE-GIER

Rive-de-Gier, 14 août. Ce matin, à une heure, le marchand Hippolyte Bruyère, 21 ans, maçon, s'est rompu la colonne vertébrale en tombant dans le Gier. On n'a pas pu s'expliquer encore comment s'était produit l'accident et on suppose que Bruyère s'est précipité dans la rivière, trompé par l'obscurité.

Le malheureux, transporté à l'hôpital, y est mort quelques minutes plus tard.

CHRONIQUE DES SOIES

Notre marché des soies continue à être très calme par suite des nombreuses absences prolongées par les vacances, aussi on n'est ni surpris ni inquiet de ce ralentissement d'affaires.

Les soies de Syrie et de Brousse, restent très fermes pendant que les soies d'Italie sont un peu plus recherchées.

Le marché de Milan est toujours languissant, mais malgré ce calme, les détenteurs sont très résistants, en attendant que producteurs sont engagés par des contrats.

Par suite de la faiblesse du marché de Yokohama, il s'est traité des achats considérables, tant pour l'Amérique que pour l'Europe. Shanghai reste très calme et persiste à demander des prix élevés. Canton se montre un peu plus vendeur, les prix sont faibles pour les titres fermes, qui sont particulièrement abondants; les titres fins, par contre, sont très bien tenus.

Après cette dernière semaine: fr. 44 pour Cevennes 1er ordre 11/13; fr. 42,50 pour Piemont 13/25; fr. 41 pour Syrie 1er ordre 9/11; fr. 39 pour grosse 2e ordre 14/10; fr. 43 pour Japon 1/2 9/11; fr. 44 pour Chine 2e ordre 9/11 et fr. 33,50 pour Canton 2/1/15.

Les jours-clair, peu d'affaires en coccons à Marseille, ainsi qu'à Milan, on a fait fr. 8,90 pour un lot koutais disponible et fr. 8,75 pour coccons blancs turkistan premier choix.

Après ces deux documents, le mouvement des conditions des soies des principales villes soyeuses d'Europe pendant le mois de juillet 1904 contre juillet 1903:

Tableau comparatif des conditions des soies des principales villes soyeuses d'Europe pendant le mois de juillet 1904 contre juillet 1903.

Tableau comparatif des conditions des soies des principales villes soyeuses d'Europe pendant le mois de juillet 1904 contre juillet 1903.

Tableau comparatif des conditions des soies des principales villes soyeuses d'Europe pendant le mois de juillet 1904 contre juillet 1903.

Tableau comparatif des conditions des soies des principales villes soyeuses d'Europe pendant le mois de juillet 1904 contre juillet 1903.

Tableau comparatif des conditions des soies des principales villes soyeuses d'Europe pendant le mois de juillet 1904 contre juillet 1903.

Tableau comparatif des conditions des soies des principales villes soyeuses d'Europe pendant le mois de juillet 1904 contre juillet 190

MARIAGES

Promesses de mariage déposées dans les mairies d'arrondissement, pour être affichées le 14 août 1904.

- PREMIER ARRONDISSEMENT
J. Bolstor, empl. comm., r. Tourret 10.
M. M. Barba, metag., St-Sulpice-Rivoires.

- V. Marquino, peintre plâtr., r. Vigilance, 2.
Mlle Héloïse Paravola, empl., r. Neuve, 14.
Pierre Gracco, comptable, q. de Vaise, 21.

- J. Gaudenar, artilleur, Grenoble.
Mlle Marie Solcier, lingère, Grenoble.
Félix Kierchevin, verrier, r. Galland, 4.

- Joseph Chabert, empl., Villeurbanne.
Mlle Justine Mathieu, brod., r. Pouteau, 24.
Pierre Escalard, valet chamb., b. du Nord, 42.

Tramways électriques d'Angers.
Les actionnaires de cette Société, réunis en Assemblée générale ordinaire, ont approuvé les comptes de l'exercice 1903, se soldant par un bénéfice net disponible de 472.835 fr. 97.

Mines de la Houve.
Les actionnaires de la Société des Mines de la Houve, réunis en assemblée générale ordinaire, ont approuvé les comptes de l'exercice 1903, se soldant par un bénéfice net de 363.292 fr. 83.

TRESOR DES CHEVEUX
RETOLE MAHN
ANTISEPTIQUE et RÉGÉNÉRATEUR
Souverain contre toutes les Affections du Cuir Chevelu

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
Artistique et Commerciale
ANONYME AU CAPITAL DE 525.000 FRANCS
SIÈGE SOCIAL : LYON - 52, Rue de la République, 52 - LYON

OCASION exceptionnelle à rendre c. départ
BICYCLETTE
de luxe ayant peu roulé
ON TRAITERA A N'IMPORTE QUEL PRIX

SERVICE D'ÉTÉ P.-L.-M. Région lyonnaise
Demandez le Petit Indicateur à 5 centimes un seul aux bibliothèques des gares, kiosques à journaux, bureaux de tabacs, et pour la vente en gros, chez Th. Grassier

Vient de Paraître
TOUT-LYON ANNUAIRE
des Salons de LYON Villefranche, Vienne et Villégiatures de LYON Bourgoin, Reanne
1904

APFICHEUR DES SPECTACLES ET CONCERTS
CORRESPONDANTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE
CONCESSIONS EXCLUSIVES :
A LYON : Kiosques à Journaux, Urinoire lumineuse, etc.

A VENDRE
UNE PROPRIÉTÉ
à LYON
34-Rue de Montplaisir, 188

A LOUER
Vastes entrepôts de 850 mètres carrés pouvant servir à toutes industries : eau, gaz, électricité, appartement adossés, bonnes conditions s'y adresser, 82, rue Tèle-Or

TRAITEMENT VÉGÉTAL
BARRAJA SANS COPAHU NI MERCURE
Pour la GUÉRISON RAPIDE ET BON MARCHÉ des MALADIES SECRÈTES ET CONTAGIEUSES

ANNONCES ET RÉCLAMES
AFFICHAGE FRANCE ET ÉTRANGER
Distribution d'Imprimés
HOMMES-SANDWICHES
VOITURES-RÉCLAME
PRIX MODÉRÉS

LIBRAIRIE UNIVERSELLE
Théophile GORAUZ
Qual de l'Hôpital, 67 LYON
ABONNEMENTS SANS FRAIS dans tous les Journaux du Monde

CHASSEURS ?
Pour une prime annuelle de cinq francs la Société d'assurances Les Travailleurs français garanti, jusqu'à concurrence de deux mille francs par accident, les accidents résultant de l'exercice de la chasse et causés aux tierces personnes.

HENRI BONJOUR
Ateliers d'ÉBÉNISTERIE et SCULPTURE
Cours de la Liberté, 29
Hilaire DUFIN
Ateliers de TAPISSERIE, SIÈGES et DÉCORATION
Cours de la Liberté, 44

LOTTERIE N° 1
POUR LA CONSTRUCTION D'UN MUSÉE A VALENCIENNES (Nord)
150.000 et 10.000
Plus 115 autres lots de 1.000, 500 et 100
117 lots de 100 fr. tous payables EN ARGENT

LE RAPPEL REPUBLICAIN
Journal Démocratique Quotidien
Lyon - 2, rue Sola, 2 - LYON
BULLETIN D'ABONNEMENT
Je souscris (1) _____

LES DRAMES DU MARIAGE
LA VEUVÉ DU CAISSIER
PAR
Xavier de MONTÉPIN
— Nous allons être riches, — disait joyeusement Hermann, — donc, au diable l'économie !

— Tu dormiras dans ton lit ! — répliqua Vogel, de n'ai point l'intention de passer la nuit ici, ni tel non plus, je pense...
— Le vieux cognac... répéta Charles Laurent.

— L'affaire est faite ! — pensa Vogel avec un sourire de triomphe, en ramassant le verre tombé sur le tapis et en l'essayant soigneusement, puis il se pencha ; retourna le corps qui dans cinq minutes, croyait-il, serait un cadavre ; lui glissa les oreillers sous les épaules ; abaissa les rideaux sur les yeux étrangement fixes ; enroula son pardessus ; mit son chapeau ; alluma son cigare ; sortit du cabinet ; appela le maître d'hôtel ; solda l'addition ; ajouta deux louis de pourboire et dit :
— Mon ami est effroyablement ivre... Il dort les poings fermés... laissez-le dormir en paix... Il s'éveillera dans deux heures, selon son inviolable habitude, et vous irez lui chercher un flacon.